

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 30 juillet 1982

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

CONDAMNATION DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Le gouvernement a beau savoir qu'il y a plus de neuf millions de jeunes Canadiens entre 15 et 35 ans qui ont besoin d'emplois pour assurer leur avenir, il n'a rien fait pour susciter un climat économique propice à la création d'emplois à leur intention, je propose, appuyé par le député de Bow River (M. Taylor):

Que l'on condamne le cabinet libéral, les députés libéraux de l'arrière-plan comme le parti libéral fédéral pour ne pas avoir maintenu un climat économique propice à l'emploi des jeunes Canadiens, mais d'avoir au contraire pris des mesures comme le Programme énergétique national et un budget s'inspirant des principes socialistes, qui privent nos jeunes de travail.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARLEMENTAIRES

LA DÉCLARATION DE M. COOK SUR LE PORT DE CHURCHILL— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Parlant lundi du port de Churchill, le député conservateur de North Vancouver-Burnaby (M. Cook), a déclaré, et je cite: « . . . nous devons le fermer et acheminer le grain par les Grands lacs . . . », témoignant ainsi de l'indifférence des conservateurs à l'égard de l'économie des Prairies et des répercussions d'une telle mesure sur nos agriculteurs. Je propose donc, avec l'appui du député de Prince Albert (M. Hovdebo):

Qu'on décerne au député de North Vancouver-Burnaby (M. Cook) le prix Jack Murta, car c'est le député conservateur qui a dit le plus de mal du port de Churchill.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

ON DEMANDE LA DÉMISSION D'UN CONSEILLER DU PREMIER MINISTRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, j'invoque moi aussi les dispositions de l'article 43 du règlement. Ma motion concerne M. Michael Kirby, éminence grise et conseiller principal adjoint du premier ministre (M. Trudeau). Étant donné que M. Kirby a été nommé à grand renfort de publicité à la tête du groupe de travail chargé de résoudre les problèmes de la pêche sur la côte de l'Atlantique, pour devenir ensuite sous-ministre des Pêches, et étant donné qu'il a admis récemment qu'il n'aurait jamais accepté de s'occuper du groupe de travail s'il avait su à quel point le domaine des pêches est complexe, je propose, avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que la Chambre félicite M. Kirby pour sa franchise, car il est le premier à reconnaître en toute honnêteté l'échec du gouvernement libéral, et que le premier ministre permette à M. Kirby de se décharger élégamment d'une tâche trop difficile pour lui—autrement dit, qu'il libère M. Kirby.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'EMPLOI

L'INSCRIPTION DES FEMMES AUX COURS DE FORMATION— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): J'invoque l'article 43 du Règlement, madame le Président. Le groupe le plus durement frappé par le chômage en juin a été celui des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, car environ 21,000 de plus étaient sans travail. Ce groupe pourrait profiter énormément des programmes de formation et de recyclage; or, parmi les 31,000 stagiaires inscrits aux programmes gouvernementaux de formation à des emplois de type non traditionnel, seulement 2,000 sont des femmes. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):